

Vos renseignements personnels sur la santé

Vos renseignements personnels sur la santé nous aident à vous fournir les meilleurs services possible. Dans bien des cas, nous utilisons ces renseignements dans le cadre des évaluations afin de déterminer les services de santé et les soutiens dont vous avez besoin.



Le ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario a créé un outil appelé Évaluation commune des besoins en Ontario (ECBO ou OCAN), dont le but est d'uniformiser le processus d'évaluation à l'échelle de la province. L'ACSM se servira de cet outil pour évaluer les besoins des clients et planifier les soins

Votre évaluation pourrait comprendre des détails sur :

- votre santé physique et mentale;
- vos antécédents médicaux;
- les soutiens et les services que vous recevez présentement;
- les soutiens et les services dont vous avez besoin.

La communication de vos renseignements personnels sur la santé

Avec votre permission, nous communiquons les renseignements obtenus dans le cadre de votre évaluation à d'autres fournisseurs de services de santé qui vous offrent présentement des services de santé ou qui pourraient vous en offrir à l'avenir. Nous utilisons un système électronique sécurisé pour transmettre vos renseignements personnels sur la santé à d'autres fournisseurs de services de santé. Ces derniers peuvent ainsi prendre connaissance des renseignements nécessaires pour vous fournir les services dont vous avez besoin.

Si vous avez consenti à la communication de vos renseignements personnels sur la santé, l'information obtenue dans le cadre de votre évaluation servira aux fins suivantes :

- Vous fournir des services de santé et un soutien de qualité en fonction de vos besoins;
- Nous assurer que vos fournisseurs de services ont un dossier à jour et complet de vos antécédents médicaux et de vos besoins en matière de santé;
- Nous aider à cerner les lacunes et les chevauchements afin de pouvoir fournir les services là où on en a le plus besoin;
- Nous assurer que tous reçoivent le soutien communautaire et les services les mieux adaptés à leurs besoins.



La confidentialité et la sécurité de vos renseignements

Les renseignements personnels sur la santé recueillis dans le cadre de votre évaluation vous appartiennent. Nous accordons la priorité au respect de la confidentialité et à la protection de ces renseignements. Au cours de l'évaluation, nous ne recueillons que les renseignements qu'il nous faut pour déterminer les services et le soutien dont vous avez besoin. Ces renseignements ne peuvent être utilisés à d'autres fins sans votre autorisation expresse.

- Vos renseignements personnels sur la santé sont conservés dans un endroit bien protégé.
- Les renseignements sont conservés et éliminés conformément à la loi.
- Seules les personnes autorisées qui vous fournissent des services auront accès à vos renseignements sur la santé.
- Tous les fournisseurs de services de santé ont signé un contrat les obligeant à garantir la confidentialité et la sécurité de vos renseignements.
- Quand une personne lit vos renseignements, elle l'inscrit dans un registre. On examine ce registre régulièrement pour s'assurer qu'il n'y a pas eu d'accès non autorisé à vos renseignements.
- Nous enquêterons sur tout soupçon de non-respect de confidentialité ou d'accès non autorisé à vos renseignements personnels sur la santé.

Vos choix en matière de protection de la vie privée

Parlez avec votre fournisseur de soins habituel ou notre agente de protection de la vie privée si vous voulez :

Voir votre évaluation : Vous pouvez en tout temps demander de voir une copie de votre évaluation.

Corriger votre évaluation : Vous pouvez demander qu'on corrige ou qu'on mette à jour les renseignements obtenus dans le cadre de votre évaluation.

Ne pas consentir : Vous pouvez choisir de ne pas autoriser la communication de vos renseignements à d'autres fournisseurs de services de santé. Le cas échéant, vous pourriez avoir à répondre aux mêmes questions lorsque vous rencontrez les autres fournisseurs de services de santé. Si, par contre, vous autorisez la communication des renseignements, vous n'aurez peut-être pas à répéter les mêmes renseignements, car nos organismes partenaires auront facilement accès aux renseignements que vous nous aurez déjà fournis, ce qui se traduira par des services de santé plus efficaces pour vous lorsque vous passez d'un fournisseur de soins à un autre.



Pour en savoir plus sur la protection de la vie privée

Si vous voulez en savoir plus long sur la façon dont nous traitons vos renseignements personnels sur la santé et les communiquons à nos organismes partenaires, ou si vous avez d'autres questions ou préoccupations quant à la protection de la vie privée, n'hésitez pas à communiquer avec notre agente de protection de la vie privée. Elle répondra volontiers à toutes vos questions.

*Agente principale de protection de la vie privée
Association canadienne pour la santé mentale
Filiale de Windsor-comté d'Essex
1400, avenue Windsor
Windsor (Ontario) N8X 3L9
519 255-9940*

Si vous avez des problèmes ou des préoccupations concernant la façon dont nous traitons vos renseignements personnels sur la santé, vous avez le droit de communiquer avec la *commissaire à l'information et à la protection de la vie privée de l'Ontario* :

*2, rue Bloor Est, bureau 1400
Toronto (Ontario) M4W 1A8
Téléphone : 416 326-3333
ou 1 800 387-0073
En ligne : www.ipc.on.ca*

Pour obtenir plus de renseignements sur la communication de votre évaluation ou pour retirer ou rétablir votre consentement, communiquez avec :

*le centre d'appel du consentement au
1 855 585-5279*

La protection de la vie privée et votre évaluation



Un guide sur la collecte, l'utilisation et la communication de vos renseignements personnels sur la santé



**Canadian Mental
Health Association**
Windsor-Essex County